

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 31 janvier 2022**DÉLIBÉRATION n°2022-04**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 31 janvier 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 21 janvier 2022.

Point de l'ordre du jour :

4.2. Rapport d'activité 2020-2021

.....
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu la présentation en congrès du 25 janvier 2022,

Exposé de la décision :

Conformément au point 7° de l'article L. 712-3, IV du code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le rapport d'activité 2020-2021 de l'université.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du rapport d'activité 2020-2021.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	27
Abstentions :	0
Votes exprimés :	27
Pour :	27
Contre :	0

Pièce jointe :

- Rapport d'activité 2020-2021.

Fait à Tours, le 15 février 2022

RAPPORT D'ACTIVITE 2020/2021

INTRODUCTION

Le rapport d'activité de l'année universitaire 2020/2021 présente les principales actions menées par l'établissement au cours d'une année singulière, marquée par la crise sanitaire, puis par un changement d'équipe présidentielle au 1^{er} décembre 2020.

Ce rapport a été établi par tous les services de l'université en lien avec les vice-président.e.s. Il complète le bilan à 6 mois rédigé par l'équipe présidentielle disponible sur le site à l'adresse <https://www.univ-tours.fr/l-universite/recueil-des-actes/realisations-et-perspectives-apres-six-mois-d-activite>. Même si nous nous sommes attachés à ne pas reprendre les éléments qui sont dans ce bilan, certaines actions particulièrement significatives, bien qu'étant notées dans le bilan à 6 mois, sont détaillées ici.

Ce rapport est une obligation réglementaire et il sera présenté lors du congrès le 25 janvier 2022. C'est certes un document dense, mais il se veut le plus exhaustif possible pour illustrer l'activité de notre université qui n'a pas été ralentie par la crise sanitaire, bien au contraire, comme vous le verrez à la lecture de ce rapport.

Je tiens enfin à terminer cette introduction en remerciant tous les personnels de l'université, enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.e.s et BIATSS pour leur investissement au quotidien et leur sens du service public. Vous avez, comme chaque année, assuré vos missions, mais vous avez dû le faire l'année passée dans des conditions très particulières. Or, malgré la crise sanitaire, vous avez toutes et tous été présent.e.s auprès de nos étudiant.e.s pour assurer leur formation dans les meilleures conditions possibles. Je tiens à saluer ici l'engagement de tous les personnels de l'université.

I – LA FORMATION ET L’INSERTION PROFESSIONNELLE	4
<i>Pôle qualité CAPE</i>	4
<i>Formations des enseignant.E.s</i>	4
<i>Outils numériques et pratiques pédagogiques</i>	5
<i>La réforme des études de santé</i>	6
<i>Faciliter les accès aux services et Pratiques universitaires</i>	6
<i>Les actions en matière d’information et d’orientation des étudiants</i>	7
<i>Les actions menées par le Pôle Pépité (Entrepreneuriat Etudiant)</i>	7
<i>Les actions en matière d’insertion professionnelle</i>	8
<i>Nombre de diplômés</i>	8
<i>Devenir des diplômés</i>	9
II – LA RECHERCHE, L’INNOVATION ET L’INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ	10
<i>Une reconfiguration du pôle recherche</i>	10
<i>Soutenir la recherche avec et pour la société</i>	10
<i>Un rayonnement renforcé</i>	11
<i>La recherche par temps de Covid</i>	12
<i>Quelques beaux succès et des projets en cours</i>	12
III – L’INTERNATIONAL	15
<i>Les mobilités internationales encadrées</i>	15
<i>Les mobilités internationales individuelles</i>	15
<i>Nouveau programme ERASMUS+</i>	16
<i>Coopérations internationales</i>	16
IV – LA VIE ETUDIANTE ET LA VIE DE CAMPUS	17
<i>La lutte contre la précarité étudiante</i>	17
<i>La dynamisation de la vie de campus</i>	18
<i>L’impact de la crise sanitaire sur la vie associative et l’engagement bénévole</i>	18
<i>Le pilotage de la CVEC</i>	18
<i>Les actions dans le domaine de la santé des étudiants</i>	19
<i>Les actions dans le domaine de la culture</i>	20
V – LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE	20
VI – LES MOYENS ET LE PILOTAGE	22
<i>Les moyens financiers</i>	22
<i>Le pilotage</i>	24

<i>Les actions de la Direction des Systèmes d'Information</i>	25
<i>Le patrimoine immobilier</i>	27
VII – LES CONDITIONS DE TRAVAIL	30
<i>La Politique en matière de ressources humaines</i>	30
<i>Prévention, santé et sécurité au travail</i>	30
<i>Mission égalité</i>	31
VIII – LA TRANSITION ECOLOGIQUE	32
IX – LA VIE INSTITUTIONNELLE ET JURIDIQUE	33
<i>Vie institutionnelle</i>	33
<i>Litiges, contentieux et discipline</i>	35
<i>Achats et marchés</i>	36
<i>Communication</i>	36

I – LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La direction de la formation a porté un nombre important d'actions qui vous sont présentées ci-dessous.

POLE QUALITE CAPE

Le pôle qualité du CAPE (Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignant.e.s) a mené plusieurs enquêtes auprès des étudiants en 2020-2021 :

1. Equipement informatique et usages des outils numériques chez les étudiant.e.s de première année : enquête réalisée en septembre 2021 auprès des étudiant.e.s inscrit.e.s en première année (DUT1, L1, PASS – 45% de participation).
2. Sortir de l'université de Tours après une première année : enquête réalisée entre octobre et novembre 2021 auprès des étudiant.e.s inscrit.e.s en première année (DUT1, L1, PACES) en 2019-2020 et non réinscrit.e.s l'année suivante (48% de participation).
3. Devenir des étudiant.e.s inscrit.e.s en L3 en 2019-2020 et non réinscrit.e.s l'année suivante : enquête menée en mai et juin 2021 (57% de participation).
4. Évaluation par les étudiant.e.s de leur formation de licence (L1, L2 et L3), licence professionnelle et master 1 via un questionnaire complètement révisé, sur la forme et sur le fond, afin d'accorder plus de place au numérique dans le questionnement (de mai à juillet 2021 – 34% de participation). Des fiches résultats par mention ont été transmises à chaque responsable pédagogique. Une publication focus est à venir.
5. L'insertion professionnelle des diplômés de master et de licence professionnelle 30 mois après l'obtention du diplôme : enquêtes menées dans chaque université et exploitées à l'échelle nationale par le MESRI via un outil de [datavisualisation](#) mais également à l'échelle de l'université de Tours à travers des répertoires des emplois permettant de recenser les emplois occupés par les diplômés de master et licence professionnelle ainsi que dans des notes de synthèse.

L'ensemble des résultats relatifs à ces enquêtes est consultable sur le site du CAPE : <https://cape.univ-tours.fr/version-francaise/qualite-des-formations/enquetes-conditions-de-vie-etudes> ou sur <https://cape.univ-tours.fr/version-francaise/qualite-des-formations/devenir-des-diplomes> (pour l'item 5).

FORMATIONS DES ENSEIGNANT.E.S

En 2020-2021, le pôle accompagnement a proposé 46 formations à destination des enseignant.e.s sur des questions liées aux pratiques pédagogiques (gérer l'hétérogénéité des étudiant.e.s, renforcer l'interaction avec les étudiant.e.s, l'apprentissage par projet...). 134 enseignant.e.s ont bénéficié d'au moins une formation dans le champ de la pratique pédagogique.

En 2020-2021, le dispositif de formation des maîtres de conférence stagiaires a accueilli 16 enseignant.e.s pour sa deuxième année d'existence.

Une formation a eu lieu, en 2021, à destination des chargés de cours de la composante Droit, Economie et Sciences Sociales (DESS). 9 enseignant.e.s ont bénéficié de la formation. Cette expérience est en cours de généralisation.

OUTILS NUMERIQUES ET PRATIQUES PEDAGOGIQUES

Cette année encore, le CAPE a proposé de nombreuses formations aux enseignant.e.s. Dans le cadre de la crise sanitaire, il s'est fixé pour objectif prioritaire de **former à l'usage des outils numériques au service des apprentissages**. Parmi ces formations, trois nouvelles thématiques ont été proposées : Teams en classe (8 sessions qui ont réuni 75 enseignant.e.s) - Accompagnement et tutorat à distance (2 sessions, 12 personnes formées) - Scénariser son cours en exploitant les outils numériques et l'espace (en 2 ateliers qui ont réuni 10 enseignant.e.s chacun).

L'université de Tours a été lauréate, avec 13 établissements partenaires, du projet « HYbrider et Partager les Enseignements ». Elle pilote la réalisation de modules d'autoformation aux pédagogies universitaires, d'une boîte à outils pour l'enseignant bientôt accessible sur CELENE, de formations pour les personnels enseignant.e.s et BIATSS et d'un manuel sur le vocabulaire de l'ingénierie pédagogique.

Nouveaux thèmes et nouveaux lieux pour les Rendez-vous CAPEdaGo. Le CAPE s'est déplacé sur plusieurs campus de l'université puis s'est adapté au distanciel pour proposer de nouveaux sujets venus enrichir ses thèmes phares autour de la pédagogie : favoriser les interactions avec les étudiant.e.s pendant un cours magistral - utiliser Wooclap en cours - parcours et conditions d'études en 2020-21 : que nous disent les étudiant.e.s ? Les Rendez-vous CAPEdaGo ont rassemblé 80 participant.e.s tout au long de l'année.

L'expérience du premier confinement (printemps 2020) et de la surutilisation de la plateforme pédagogique CELENE pour la réalisation des examens à distance dans les semaines qui ont suivi, a conduit la Direction des Systèmes d'Information (DSI) à réfléchir à la conception et à la mise en œuvre d'une plateforme dédiée spécifiquement aux examens à distance. Entre septembre et décembre 2020, la DSI a développé la plateforme exams <https://exams.univ-tours.fr/my/> et a pu travailler en étroite collaboration avec le CAPE sur les aspects fonctionnels de l'outil, sur la création des tutoriels nécessaires à la prise en main côté enseignant.e.s et côté étudiant.e.s et le SEF pour la préparation des sessions d'examens et les aménagements induits avec ADE campus. La direction de la formation a également proposé une vue globale du processus d'examen en élaborant un tableau synoptique à destination des différents acteurs impliqués dans la vie de l'examen, de sa création à son archivage.

Le contexte sanitaire difficile du printemps 2020 a conduit l'université de Tours à réfléchir aux moyens de créer, pérenniser ou faire évoluer les outils et les modes de communication pour permettre un meilleur accompagnement pédagogique des enseignant.e.s. Elle a notamment créé un service d'assistance aux enseignant.e.s via une adresse électronique unique : e-pedagogie@univ-tours.fr.

LA REFORME DES ETUDES DE SANTE

La réforme du premier cycle des études de santé prévoit 2 voies d'accès, avec des chances équivalentes pour les étudiants de réussir par ces deux voies : PASS | Parcours d'Accès Spécifique Santé, L.AS | Licence avec option Accès Santé.

Les universités de Tours et Orléans ont obtenu un financement du fonds européen de développement régional (FEDER) afin de soutenir la mise en œuvre de la réforme et de recruter deux agents (une ingénieure pédagogique et un technicien multimédia). Ainsi, 100% des étudiants en L.AS et PASS suivent un des modules à distance conçus dans le cadre de ce projet.

La réforme des études de santé est ambitieuse mais aussi extrêmement complexe. Elle associe les universités de Tours et Orléans et donc plusieurs composantes. Un travail de concertation et de dialogue est nécessaire entre tous les acteurs. Cette collaboration continue entre tous les interlocuteurs a permis la bonne opérabilité des attendus de la réforme et le fonctionnement des applications de gestion.

FACILITER LES ACCES AUX SERVICES ET PRATIQUES UNIVERSITAIRES

La très grande majorité des procédures administratives ont été dématérialisées depuis la rentrée 2020 par la mise en ligne de formulaires (dossier d'exonération par exemple). Au cours de l'année 2020-21 la procédure d'inscription administrative des néo-entrants a été entièrement dématérialisée grâce à une collaboration entre les services et l'aide de l'université d'Orléans. Un accueil du public en présentiel est maintenu pour les cas spécifiques.

Une hotline permet désormais de désengorger les scolarités des composantes et d'accroître le service offert aux étudiantes et étudiants demandeurs d'accompagnement pour préparer leur entrée à l'université.

Outre les ateliers à destination de tous les publics étudiant.e.s, l'accent a été mis sur les 1^{ère} année au premier semestre 20-21 afin de permettre aux néo-entrants de mieux appréhender le fonctionnement de l'université et la vie étudiante dans son ensemble. Les conseillers pédagogiques du CAPE ont proposé des ateliers sur la méthodologie à destination des étudiants de L1. Ces ateliers se veulent généralistes, permettant une première approche de la démarche d'apprentissage universitaire, de ses outils et des éléments contextuels de réussite ou d'échec. Un effort de communication a également été mis en œuvre pour faire connaître le dispositif aux néo entrants et garder le lien avec les étudiant.e.s déjà présent.e.s. Une série de 5 vidéos dédiées aux clés de la réussite a été créée, avec notamment des témoignages d'étudiant.e.s.

Durant la crise sanitaire, un dispositif supplémentaire de soutien pédagogique et d'accompagnement des étudiant.e.s de L1 et L2 a été développé grâce au recrutement de tuteurs et tutrices. Afin d'aider ces derniers, le CAPE a animé 4 sessions de formation d'1h30 suivies par 82 étudiant.e.s et a rédigé un guide à destination des tutrices et des tuteurs.

LES ACTIONS EN MATIERE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DES ETUDIANTS

En matière d'orientation professionnelle, le bilan des actions menées peut se résumer de la façon suivante :

- 1253 étudiant.e.s ont été reçus en entretien individuel sur RDV par les conseillers et chargés d'orientation
- La possibilité est offerte aux étudiant.e.s de prendre RDV en ligne ou par entretien en présentiel, en visioconférence ou téléphone ;
- Plus de 1200 demandes d'information sont reçues par mail sur l'adresse moip@univ-tours.fr ;
- Des ateliers « Inforizon Construction du projet professionnel » ont été proposés à près de 100 étudiants ;
- Dès le début du confinement, tous les postes fixes ont été transférés vers des lignes mobiles et, ainsi l'accueil téléphonique n'a connu aucune interruption ;
- Pour pallier l'absence de forums d'orientation en présentiel, différentes actions à destination des lycéens et de leurs familles ont été menées par le Pôle Orientation;
- Production et publication en ligne de présentations sur les études de Santé et la procédure Parcoursup ;
- Animation d'émissions en direct sur Facebook consacrées à l'admission en première année et Parcoursup ;
- Réalisation de lives sur la chaîne YouTube de l'université durant la semaine de la JPO (portes ouvertes) portant sur des filières de formation de l'université et Parcoursup.

Le Pôle Orientation de la MOIP a poursuivi ses activités de gestion et de suivi de la campagne Parcoursup (conseils, assistance), de suivi de la réforme PASS / L.AS et de réorientation des L1.

LES ACTIONS MENEES PAR LE POLE PEPITE (ENTREPRENEURIAT ETUDIANT)

Le Pôle entrepreneuriat étudiant de l'université de Tours s'articule autour de 3 missions : la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des étudiant.e.s à l'entrepreneuriat.

Pendant la crise sanitaire et les épisodes de confinement, le pôle PEPITE été très réactif pour basculer aussitôt toutes ses actions en distanciel et utiliser des outils numériques très innovants pour accompagner les étudiants entrepreneurs.

On notera qu'en 2021 notre réponse à l'Appel à projet ministériel « Esprit d'entreprendre » a été retenue et **classée parmi les projets « d'excellence »**, ceci nous engageant dans une démarche de mutualisation pédagogique nationale et dans un processus de démarche qualité, tout en mettant l'accent sur l'entrepreneuriat au féminin.

LES ACTIONS EN MATIERE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le pôle Insertion professionnelle accompagne les étudiant.e.s et jeunes diplômés dans leurs recherches de stages, alternances, jobs étudiant.e.s et premier emploi. Pour cela, les chargé.e.s d'insertion de la MOIP mènent environ 500 entretiens individuels par an en présentiel ou en visio et animent 70 ateliers sur les techniques de recherche de stage et d'emploi (CV, entretien de recrutement, réseaux sociaux professionnels...) auprès des étudiant.e.s de Licence dans le cadre du MOBIL et des étudiant.e.s de Master sur demande des enseignant.e.s.

Le site rpro.univ-tours.fr est un outil essentiel pour la diffusion de conseils et d'information sur ces thématiques, mais aussi pour diffuser des offres de stages/emplois/alternances. A ce jour, nous comptons 13 000 étudiant.e.s et alumni et 1200 comptes recruteurs.

Le rapprochement entre les étudiant.e.s et le monde professionnel est une mission centrale du pôle. En particulier, des (training) job dating, visites d'entreprise, forum d'entreprises sont organisés chaque année.

NOMBRE DE DIPLOMÉS

Le tableau ci-dessous précise le nombre de diplômés pour les diplômes de DUT, Licence, Licence professionnelle, Master et Ingénieur pour les 3 dernières années.

Sont considérés comme diplômés les étudiant.e.s ayant validé la dernière année du diplôme : étudiant.e.s admis.es en L3, en DUT2, en LP, en Master 2 ou en 5^e année d'ingénieur, en dernière année d'un diplôme en santé.

Les données pour les années 2017-2018 à 2019-2020 sont issues du tableau de bord des formations (sauf cas particulier des diplômés de santé). Notez que celles concernant 2020-2021 ne sont pas totalement fiabilisées à la date du 8 décembre 2021.

Tableau du nombre de diplômés par type de diplôme entre 2017-2018 et 2020-2021

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021 <i>Données provisoires</i>
DUT	861	840	790	816
Licence	2146	1960	2495	2540
LP	626	651	616	574
Master	1628	1600	1895	1376
Diplôme d'ingénieur	293	283	267	282
Diplômes Santé*	846	858	835	882

* sont pris en compte dans les diplômes de santé : capacité d'orthophoniste, capacité d'orthoptiste, diplôme de formation générale en sciences médicales, diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques, diplôme de formation générale en sciences maïeutiques, diplôme de formation approfondie en sciences médicales, diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques, DE de sage-femme.

DEVENIR DES DIPLOMÉS

DEVENIR À 30 MOIS DES DIPLOMÉS DE LICENCE PROFESSIONNELLE ET DE MASTER

Concernant la caractérisation des emplois occupés par les diplômés de master et de licence professionnelle en 2017-2018 (enquête menée entre décembre 2020 et mars 2021, soit 30 mois après l'obtention du diplôme ; 74% de participation en master et 73% en licence professionnelle), on observe que :

- 76% des **diplômés de master** en emploi à la date d'observation (1^{er} décembre 2021) occupaient ainsi un emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaire, profession libérale...). 53% travaillaient dans une entreprise privée et 31% dans la fonction publique. Concernant le niveau de l'emploi, 73% avaient un statut de cadre, ingénieur, personnel de catégorie A de la fonction publique et 23% occupaient un emploi de niveau intermédiaire. La région Centre-Val de Loire accueillait 40% de ces diplômés en emploi, l'Ile-de-France 22% et les Pays de la Loire 10%. Enfin, 91% des diplômés en emploi se disaient satisfaits de leurs missions et 88% de leur niveau de responsabilité.
- 75% des **diplômés de licence professionnelle** en emploi à la date d'observation occupaient un emploi à durée déterminée ; 70% d'entre eux exerçaient dans une entreprise privée, 18% dans la fonction publique. 67% des diplômés de licence professionnelle occupaient un emploi de niveau intermédiaire et 22% un emploi de niveau supérieur (cadre, ingénieur, profession libérale). La région Centre-Val de Loire accueillait 48% de ces diplômés, alors que 14% travaillaient en Pays de la Loire, 10% en Nouvelle Aquitaine et 8% en Ile-de-France. Comme les diplômés de master, les diplômés de licence professionnelle sont satisfaits de leurs missions (94%) et de leur niveau de responsabilité (90%).

Tous ces résultats et plus encore sont disponibles à l'adresse : <https://cape.univ-tours.fr/version-francaise/qualite-des-formations/devenir-des-diplomes>

DEVENIR A 12 MOIS DES DIPLOMÉS DE LICENCE NON INSCRITS À TOURS L'ANNÉE SUIVANT LEUR LICENCE 3

Les diplômés de Licence en 2019-2020 non-réinscrits l'année suivante à l'université de Tours ont également fait l'objet d'une enquête, 12 mois après l'obtention de leur diplôme, afin de connaître leur situation (57% de participation). Si 71% de ces sortants sont en études dans un autre établissement un an après l'obtention de leur licence à Tours (parfois parce qu'ils n'ont pas été admis en master à Tours), 14% occupent un emploi au moment de l'enquête (15 mai 2021), 5% sont en service civique, 4% se déclarent en recherche d'emploi et 5% sont dans une autre situation.

Les diplômés de Licence en études mais non inscrits à l'UT suivent le plus souvent un master (77%) principalement en régions Centre-Val de Loire et Ile-de-France.

Les diplômés de Licence en emploi au moment de l'enquête occupent le plus souvent un emploi à durée déterminée (61%), à temps plein (68%). Cet emploi n'est en lien avec la formation de licence que pour un quart d'entre eux. Enfin, les diplômés de licence qui déclarent ne pas avoir poursuivi d'études l'année suivante

indiquent le plus souvent que cette situation est temporaire : 76% d'entre eux envisagent en effet de reprendre leurs études en s'inscrivant en master.

II – LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET L'INSCRIPTION DE LA SCIENCE DANS LA SOCIÉTÉ

Notre recherche s'appuie sur la diversité des disciplines étudiées, l'étendue de ses champs d'étude et la pluralité de ses approches. Cette pluralité permet de développer des recherches disciplinaires de pointe dans ces différents domaines, mais aussi des approches intégrées, indispensables à l'étude et à la compréhension de sujets de plus en plus complexes et qui concernent l'ensemble de la société. Ces recherches sont menées dans un large réseau de collaborations, régionales, nationales et internationales, en lien avec les autres structures de recherche, avec la société civile et le monde économique. Les succès récents montrent si besoin l'agilité de l'université et de ses équipes et la plus-value apportée par ces valeurs ; nous avons à cœur de poursuivre dans cette voie pour le bénéfice de toutes et tous.

UNE RECONFIGURATION DU PÔLE RECHERCHE

La recherche au sein de notre établissement est plurielle et c'est de cette pluralité qu'elle tire sa richesse et sa valeur, quelle que soit la taille des équipes, leur statut, leur domaine scientifique d'appartenance, les démarches qu'elles mettent en œuvre, les types de liens qu'elles entretiennent avec les partenaires de la recherche dans leur diversité (organismes de recherche, partenaires académiques, société civile, monde économique, etc.).

C'est en tenant compte de ce constat fort que le pôle recherche de l'équipe présidentielle a été composé :

- en mettant en place une vice-présidence Recherche en binôme « Santé, Sciences et Technologies » - « Sciences Humaines et Sociales » et une vice-présidence spécifiquement en charge des partenariats avec la société civile et le monde économique ;
- en incluant explicitement les relations avec les grands organismes dans le périmètre de la vice-présidence Recherche.

Cette organisation vise à promouvoir l'ensemble des domaines de recherche, en prenant en compte leurs spécificités et temporalités. Elle permet également des formes de concertation entre toutes les disciplines, au service de la promotion de l'interdisciplinarité. Elle permettra enfin le renforcement des actions de culture scientifique et technique, ainsi que les collaborations avec des associations et des partenaires socio-économiques pour favoriser les échanges entre recherche, société civile et monde économique.

SOUTENIR LA RECHERCHE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

Un pôle spécifiquement dédié aux actions de Sciences et Société est en cours de constitution pour favoriser les missions de médiation et de diffusion des recherches de l'université, tant dans une visée d'application des résultats de la recherche que

de développement d'une conscience réflexive et critique pour tou.te.s, chercheur.se.s comme citoyen.nes.

Le pôle associera plusieurs services de l'université travaillant en interface sur ces questions (service communication, service culturel, service recherche et service valorisation) et sera construit avec les partenaires locaux et régionaux. Il répondra également aux logiques défendues par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), le MESRI et la Région Centre Val de Loire. Mais surtout, il s'enracine dans les principes de recherche comme bien commun et de responsabilité sociale de l'université. Les premières réunions de lancement ont eu lieu, ce qui a permis d'obtenir le principe d'un recrutement de deux personnes en service civique, sous la responsabilité d'un.e chargé.e de mission spécifiquement dédiée.

Le soutien à une recherche pluridisciplinaire et ouverte sur la société et ses enjeux s'est également manifesté par **la création des bourses doctorales Les Rabelaisiennes**. Ces bourses, au nombre de 2 à 3 par an et attribuées après avis d'une commission ad hoc, visent à promouvoir des recherches relevant de projets interdisciplinaires et/ou collaboratifs et/ou croisant l'art et la recherche et/ou relevant de thématiques jugées prioritaires (parmi lesquelles la transition socio-écologique, la lutte contre les inégalités et les discriminations, etc.).

UN RAYONNEMENT RENFORCE

Le volet Recherche du site web de l'UT a été finalisé en français et en anglais. Après une refonte complète de l'architecture de ce volet pour le rendre plus informatif, mais surtout plus attractif et dynamique, à l'image de la recherche effectuée au sein de l'université de Tours, ses contenus ont été traduits en anglais. Toutes les pages sont désormais disponibles en français et en anglais, ce qui est indispensable pour une visibilité à l'international.

Les Presses Universitaires François-Rabelais (PUFR), maison d'édition de l'université de Tours fondée en 2002 et rattachée à la Direction de la Recherche, ont pour mission de valoriser les travaux et les axes de recherche de l'université de Tours, mais aussi de publier des outils pédagogiques et scientifiques. Les PUFR s'adressent à tous les publics et travaillent donc au rayonnement de l'université de Tours par le réseau des librairies en France et dans le monde. Depuis plusieurs années, l'activité des PUFR se développe, avec une forte croissance du chiffre d'affaire commercial et une augmentation des tirages moyens dans un contexte de maîtrise des coûts. En vue de trouver des relais de croissance, les PUFR ont fait intervenir en 2018, une société de conseil spécialisée dans le monde de l'édition. C'est sur la base de cet audit que les PUFR déploient, depuis 2019, un projet de développement dont les objectifs sont d'améliorer les performances du service, de consolider l'efficacité commerciale du catalogue, tout en continuant à maîtriser les coûts. Pour réaliser ces objectifs, le choix a été fait d'une part de développer une branche très rentable du catalogue, la Médecine, sans amoindrir la part des livres consacrés aux Sciences Humaines et Sociales et aux Lettres, et d'autre part d'externaliser davantage les tâches de production des livres (correction, mise en page...). Ces deux objectifs prioritaires ont débouché, en 2020/2021, sur une réorganisation du service, sous l'impulsion de son directeur.

LA RECHERCHE PAR TEMPS DE COVID

L'année 2020-2021 a été une année hors normes à bien des égards. Si les formations ont été très fortement impactées (fermeture des locaux, cours distanciels, etc.), la recherche a dû, elle aussi, s'adapter à la crise sanitaire. Les équipes présidentielles, les services d'appui et les équipes de recherche se sont fortement et collectivement mobilisés pour que l'activité scientifique de l'établissement soit maintenue et se développe.

Ainsi, la **prolongation des contrats doctoraux impactés par la COVID-19** dans le cadre de la circulaire du 26 juin 2020 a été mise en œuvre dans des délais très courts. Sur la base des avis des directeurs des unités de recherche et des Ecoles Doctorales, une commission a validé 77 demandes pour des prolongations allant de 1 à 4 mois. Le Conseil Régional Centre-Val de Loire s'est engagé aux côtés de l'Université de Tours pour financer 41 mois supplémentaires, et le MESRI 57 mois, soit un coût total de 244 510 euros, sans réduire pour autant le nombre de bourses doctorales allouées pour l'année 2021. Par ailleurs, les doctorantes et les doctorants, dont la soutenance a été retardée par la situation sanitaire, ont pu soutenir leur thèse dans des délais assouplis et sans payer de réinscription supplémentaire.

Les colloques n'ont été que rarement annulés ou reportés. Les formats ont été revus et les organisateurs et organisatrices ont su faire preuve de créativité et d'innovation en proposant des formats tout à distance ou hybrides, qui ont accru la visibilité et l'audience de ces manifestations scientifiques (ouverture gratuite au public à distance, enregistrement et transmission en différé des captations, organisation d'ateliers parallèles, conférences grand public dématérialisées, etc.). Juin 2021 a également été marqué par le retour des journées d'études en présentiel, avec des jauges réduites. Ces modes de présentation inédits, s'ils ne peuvent se substituer entièrement aux présentations en présentiel, vont sans doute faire fortement évoluer la structuration des colloques dans les années à venir, et par conséquent leur organisation et leur financement.

La crise sanitaire a également donné lieu à des recherches dans différents secteurs disciplinaires et, de manière interdisciplinaire, à l'articulation de ceux-ci. Ainsi, des réponses à des appels à projets ont été déposés, des financements obtenus, des articles publiés, des colloques organisés sur le sujet. Outre les recherches en santé initiées dès avril 2020 et qui ont continué en 2020-2021, une partie des études menées depuis s'est intéressée aux effets à long terme de la crise sur les personnels soignant.e.s et l'ensemble de la société, sur différents plans (économique, psychologique, sanitaire, etc.). La crise sanitaire a également été l'occasion pour les chercheu.r.se.s de l'université de Tours d'œuvrer à la diffusion de leur savoir dans une perspective de dialogue science-société, dans le cadre de la Fête de la Science entre autres.

QUELQUES BEAUX SUCCES ET DES PROJETS EN COURS

L'université de Tours peut se réjouir de quelques belles réussites, dont certaines ont été particulièrement médiatisées. On notera notamment les résultats prometteurs des essais pré-cliniques réalisés sur des modèles animaux du **vaccin nasal contre le Covid-19** par l'équipe BioMAP (UMR Infectiologie et Santé Publique

Université de Tours – INRAE) et dirigée par la Professeure Isabelle Dimier-Poisson (de la faculté de Pharmacie). Ces résultats ont été rapportés dans de nombreux journaux nationaux et locaux. Cette recherche, initialement lauréate de l'appel à projet Recherche Action sur la Covid-19 (RA-Covid-19) lancé par l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), a été reconnue comme une priorité au niveau national.

L'Université de Tours s'est également engagée dans la procédure de **labellisation « The Human resources strategy for researchers » ou « HRS4R »** accordée par la Commission européenne (CE) aux établissements engagés dans une démarche-qualité relative à la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs et chercheuses. Cette stratégie européenne vise à favoriser l'attractivité des carrières de recherche et à améliorer les pratiques des établissements œuvrant dans le domaine de la recherche en matière de recrutement et de conditions de travail. Les démarches ont été amorcées en mars 2019. Le dossier a été déposé le 14 décembre 2020 et l'université de Tours a obtenu la labellisation le 27 septembre 2021. Des actions sont d'ores et déjà programmées dans l'objectif de l'autoévaluation à 2 ans et de l'évaluation par la CE dans 5 ans.

D'autres projets structurants pour l'université ont été initiés dans le courant de l'année 2021. Ainsi, le **projet CLIMBIN porté par l'EA NMNS** (NanoMédicaments et NanoSondes) dirigé par le Professeur Igor Chourpa, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Nouvelles biothérapies et outils de production », faisant de l'Université de Tours la seule université lauréate de cet AMI. En collaboration avec le Bio3 Institute (Université de Tours-Groupe IMT) et d'autres équipes de recherche et industriels, ce projet a pour objectif de développer une solution innovante de contrôle analytique des systèmes de culture cellulaire pour réduire les délais et coûts de production et rendre ainsi accessible les produits thérapeutiques au plus grand nombre de patients. Dans le cadre du même AMI "Nouvelles biothérapies et outils de production", l'université de Tours a déposé un dossier pour créer au sein du bâtiment Bio³, le Bio³ Intégrateur, un intégrateur industriel dédié au développement et à la bioproduction d'anticorps et protéines thérapeutiques.

Au-delà de ces deux projets, toutes les unités de recherche se mobilisent pour répondre à différents types d'appels à projets, financés ou non. Ainsi, si l'on considère les projets retenus au cours de l'année écoulée dans le cadre des appels à projets les plus usuels, on dénombre 11 projets financés par le conseil régional dans le cadre de l'appel à projet d'intérêt régional (APR-IR), 14 financés par le conseil régional dans le cadre de l'appel à projet d'intérêt académique (APR-IA), 19 projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche et 7 par l'Union européenne.

La diversité des recherches de l'établissement et la place qu'y occupent les Sciences Humaines et Sociales sont par exemple visibles dans les projets européens retenus cette année.

Nom du Projet	Labo	Projets européens retenus en 2020-2021	Dates Budget
EXPSOUNDSCAPES Experiencing Historical Soundscapes: the Royal Entries of Emperor Charles V in Iberian Cities	CESR	Le projet ExpSoundscapes vise à retrouver le paysage sonore festif des villes ibériques jusqu'en 1558. L'utilisation de technologies numériques permettra de capturer et de faire revivre les expériences sensorielles du passé, en réunissant des approches historiques, sensorielles et artistiques. >> Accueil pendant 2 ans d'une chercheuse espagnole dans le cadre d'une bourse Marie Curie Individual Fellowship.	2020-2022 184 K€
SPECTACLECONOMICS Financing Festivals, Music and Theatre: Real Expenses and Fictional Expenditures in France between the Sixteenth and Seventeenth Centuries	CESR	Le projet de recherche SPECTACLECONOMICS étudie le financement et les réalités économiques des productions de festivals civiques et de cour dans la France du début de l'époque moderne. Cette enquête interdisciplinaire vise à éclairer un aspect souvent méconnu de l'histoire du théâtre et de la musique, puisqu'il n'existe pas encore de recherche spécifique et systématique qui se soit penchée sur la quantification des dépenses consacrées à ces activités culturelles éphémères qui pourraient elles-mêmes faire l'objet de reproches (en tant que gaspillage de temps et d'argent) et de louanges (propagande en faveur du souverain, de l'État et des communautés civiques). >> Accueil pendant 2 ans d'une chercheuse italienne dans le cadre d'une bourse Marie Curie Individual Fellowship.	2021-2023 196 K€
4CH Competence Centre for the Conservation of Cultural Heritage	LIFAT CITERES MSH	Conception et conservation du patrimoine culturel. Le projet a pour objectif de mettre en place le cadre méthodologique, procédural et organisationnel d'un centre de compétences capable de travailler en toute transparence avec un réseau d'institutions culturelles nationales, régionales et locales, en leur fournissant des conseils, un soutien et des services axés sur la préservation et la conservation des monuments et sites historiques. <u>Coordinateur: INSTITUTO NAZIONALE DI FISICA NUCLEARE (Italy) - 18</u> Partenaires	2021-2023 96 K€
NEXOGENESIS Facilitating the next generation of effective and intelligent water-related policies utilising artificial intelligence and reinforcement learning to assess the water-energy-food-ecosystem (WEFE) nexus.	CITERES MSH	L'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes sont interconnectés et forment un système cohérent (nexus) dominé par la complexité et modulé par des facteurs climatiques et socio-économiques. Le projet NEXOGENESIS développera et validera un cadre d'élaboration de politiques intersectorielles, qui aborde les changements climatiques et socio-économiques, ainsi que le comportement des parties prenantes et les questions transfrontalières (diplomatie), avec un focus sur les politiques liées à l'eau. <u>Coordinateur: Stichting IHE Delft Institute for Water Education (Pays-Bas) - 19</u> Partenaires	2021-2025 177 K€
ARSINOE Climate Resilient Regions through systemic solutions and innovations.	CITERES MSH	Par une approche systémique de l'innovation (SIA), ARSINOE vise à créer un écosystème pour les solutions d'adaptation au changement climatique. <u>Coordinateur: Université de Thessaly (Grèce) - 40</u> partenaires	2021-2025 636 K€
Gan4AP GaN for Advanced Power	GREMAN	Le projet de recherche Gan4AP cherche à faire de l'électronique à base de GaN le principal dispositif actif de puissance présent dans tous les systèmes de conversion de puissance, avec la possibilité de développer des systèmes électroniques à perte d'énergie proche de zéro. <u>Coordinateur: Distretto Tecnologico Sicilia Microe Nano Sistemi Scarl (Italy) - 35</u> partenaires	2021-2024 205 K€
SMART-2M Innovation Capacity Building for Higher Education in Industrie 4.0 and Smart Manufacturing	GREMAN LIFAT	SMART-2M renforcera les capacités d'innovation et d'entrepreneuriat des établissements d'enseignement supérieur (EES) dans le domaine de l'intelligence artificielle dans l'industrie. <u>Coordinateur: Dublin City University (Irlande) - 7</u> partenaires	2021-2023 200 K€

L'université de Tours a également décidé de répondre à **l'Appel à Projets ExcellenceS du PIA4** (Plan d'Investissement d'Avenir), qui vise à accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site. Elle a choisi de développer un projet autour d'une approche intégrée et pluridisciplinaire des questions liées à la santé, en renforçant la recherche dans les thématiques d'excellence propres à l'établissement (infectiologie, troubles mentaux notamment, biomédicaments et imagerie). Le titre provisoire en est « One health, one community » et il est en cours de construction en collaboration avec l'université d'Orléans et se nourrira des liens forts avec le CNRS, le CHU de Tours, l'INRAe et l'INSERM. Les projets sélectionnés sont financés pour une durée comprise entre six et dix ans.

La MSH a fêté ses 10 ans... et demi : après un premier report, la manifestation a pu avoir lieu les 24 et 25 juin 2021, entièrement en présentiel. Elle a permis d'opérer un retour sur la trajectoire de la Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire depuis sa création jusqu'à nos jours et de revenir sur les enjeux scientifiques pour les Sciences Humaines et Sociales dans la recherche et la société actuelles.

III – L'INTERNATIONAL

Au cours de l'année universitaire 2020-2021, l'activité s'est caractérisée par une reprise des mobilités internationales. Dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire, les actions menées se sont articulées autour de l'accompagnement spécifique des étudiant.e.s et des chercheur.e.s entrant.e.s, la mise en place du programme Erasmus+ 2021-2027 et le développement de la coopération internationale. Le CUEFEE (centre universitaire d'enseignement du français pour étudiants étrangers) a été conforté dans ses missions, renforcé et récompensé du label Qualité Français Langue Etrangère.

LES MOBILITES INTERNATIONALES ENCADREES

Après une année 2020 fortement impactée en raison des effets de la crise sanitaire sur les mobilités internationales, une reprise des échanges d'étudiant.e.s a été observée : ainsi, en 2020-2021, si cette reprise a été relative pour les étudiant.e.s entrant.e.s (138 étudiant.e.s d'échanges ont été accueillis à l'UT ; 60 étudiant.e.s ont suivi l'offre de cours en ligne), les mobilités sortantes en Europe ont connu une hausse, en raison du report de certaines mobilités vers les pays européens du fait de conditions sanitaires plus favorables que pour les zones hors Europe : ainsi, sur 547 étudiant.e.s sortant.e.s, 79 ont effectué une mobilité hors Europe et 468 en Europe. En revanche, la crise sanitaire ne semble pas avoir eu d'impact négatif sur les effectifs d'étudiants internationaux primo-arrivants hors échanges.

Du côté des enseignant.e.s-chercheur.e.s et des personnels administratifs et techniques, les mobilités sortantes de courte durée ont été impactées par la crise sanitaire. De même, pour la mobilité entrante, les courts séjours ont été impactés ; en revanche, les séjours de longue durée sont repartis à la hausse, avec 288 doctorant.e.s et chercheur.e.s internationaux accueilli.e.s par le Centre de Services Euraxess en 2020-2021. Euraxess Tours/DRI a apporté un accompagnement spécifique aux doctorant.e.s et chercheur.e.s internationaux en particulier cette année sur les questions de conditions de séjour, afin de faciliter leur mission dans nos composantes et unités de recherche à Tours et à Blois.

LES MOBILITES INTERNATIONALES INDIVIDUELLES

En 2020-2021, l'université a poursuivi ses actions en faveur de l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux individuels, en particulier avec :

- le maintien des frais d'inscription indifférenciés pour toutes et tous, sans appliquer les droits majorés pour les étudiant.e.s extra-européen.ne.s
- l'adaptation du Welcome Desk à la situation sanitaire : des rendez-vous individuels à distance ont été proposés aux étudiant.e.s internationaux par la DRI. De plus, les étudiant.e.s ont été sollicité.e.s tous les deux mois pour s'assurer de leur bien-être et apporter des solutions concrètes à leurs problématiques ;
- l'organisation d'un système de tutorat au second semestre 2020-2021. Dans le cadre de la stratégie nationale d'attractivité des étudiantes et étudiants

internationaux, il a été proposé aux composantes un appui pour le développement du tutorat envers les étudiantes et étudiants internationaux individuels. Après une première année test dans 5 filières (gestion, droit, sciences du langage, lettres et sciences), ce programme a été réitéré au second semestre 2020-2021 pour aider les étudiantes et étudiants internationaux dans le contexte particulier dû à la crise sanitaire (isolement et précarité du fait de l'impossibilité de trouver un travail en période de confinement). Ainsi, des postes d'étudiant.e.s tuteurs et tutrices ont été mis en place dans les UFR de Droit, Economie et Sciences Sociales, Médecine et Sciences et Techniques pour aider les étudiantes et étudiants étrangers primo-arrivants à acquérir les compétences méthodologiques requises dans les filières concernées (Gestion, Médecine et Sciences) et leur proposer un soutien administratif ;

- enfin, un partenariat a été mis en place avec ESN France pour l'utilisation de la plateforme « Buddy System ». Ce dispositif permet d'automatiser l'organisation du parrainage des étudiantes et étudiants internationaux (individuels et d'échanges) par un.e étudiant.e local.e. Cette plateforme facilite la mise en relation des étudiant.e.s et renforce l'accompagnement proposé par la Direction des Relations Internationales (DRI).

NOUVEAU PROGRAMME ERASMUS+

La transition entre le Programme Erasmus + 2014-2020 et la version 2021-2027 s'est matérialisée, au cours de l'année universitaire 2020-2021 par les actions suivantes :

- l'obtention de la Charte Erasmus 2021-2027, qui permet à l'UT de déposer des projets et donc de bénéficier de financements pour la période concernée. Avec cette Charte, l'université s'engage à mettre en œuvre les priorités du programme Erasmus+, à savoir : assurer la gestion numérique des mobilités selon les standards techniques de l'initiative de la « Carte Etudiante Européenne » ; promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement ; encourager la participation des personnes moins favorisées ; promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active des participants ;
- le renouvellement des accords Erasmus pour les mobilités intra-européennes. Des rencontres ont été organisées par la DRI avec l'ensemble des composantes et filières (une soixantaine de responsables Erasmus concernés) pour préparer le renouvellement de plus de 300 accords ;
- par ailleurs, le BREXIT a eu pour conséquence un remodelage des partenariats avec le Royaume-Uni. Des négociations ont donc été menées au cours de l'année 2020-2021 pour la mise en place de conventions hors Erasmus.

COOPERATIONS INTERNATIONALES

En 2020-2021, la DRI a poursuivi ses actions pour diversifier les cadres de coopération internationale, notamment en initiant un partenariat via le programme de bourse d'excellence Avenir de l'Ambassade de France en Espagne. Cela a permis la signature d'une convention avec l'Universidad de Alcalá pour l'accueil de deux étudiant.e.s, par an, en provenance de cet établissement.

Par ailleurs, la crise sanitaire mondiale a favorisé l'émergence de nouveaux formats pour l'organisation d'événements de promotion : au cours de l'année 2020-2021, la DRI a ainsi participé à des événements en visio-conférence à destination d'universités partenaires et de leurs étudiant.e.s. De plus, la DRI a assuré auprès des composantes la promotion de salons virtuels et webinaires thématiques destinés à accroître la visibilité internationale de l'UT.

IV – LA VIE ETUDIANTE ET LA VIE DE CAMPUS

LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ETUDIANTE

De nombreuses actions de lutte contre la précarité ont été mises en place. Ainsi, nous avons déployé les actions suivantes :

- le recrutement d'une troisième psychologue au SSU (Service de Santé Universitaire) avec l'appui de la région Centre-Val de Loire. Ce recrutement a permis l'expérimentation d'une permanence de psychologue et d'assistante sociale sur site, expérimentation qui se poursuivra en 2021-2022 ;
- la création d'un dispositif « le sport, un bon antidote » durant le confinement ;
- la mise en place de distributeurs de protections périodiques gratuites sur tous les sites universitaires. Avec l'aide du conseil départemental et de la ville de Tours, cette action est effective depuis septembre 2021 ;
- pour l'année universitaire 2021-2022, l'objectif est de poursuivre ou mettre en place des aides complémentaires à celles proposées par le CROUS. Trois formes d'aides sont envisagées pour les étudiant.e.s en situation de précarité : l'aide à l'acquisition d'équipements numériques ; l'aide à l'achat d'abonnements de transport en commun ; des aides sociales ponctuelles pour des étudiant.e.s ne pouvant bénéficier des aides du CROUS (étudiant.e.s de plus de 35 ans, stagiaires de la formation continue, usagers inscrits au sein d'un DAEU).

Depuis mars 2020 et le début de la crise COVID, avec l'aide de la ville de Tours, de Tours Métropole, du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et de la région Centre-Val de Loire, ce sont **un peu plus de 700 000 euros qui ont été consacrés à la lutte contre la précarité étudiante**, dont près de 490 000 euros sur les crédits CVEC.

Par ailleurs, le service de la vie étudiante a mis en place pendant le 2^{ème} confinement le dispositif « ça s'anime au campus », qui a permis l'accueil d'étudiant.e.s isolé.e.s en très petits groupes par des étudiant.e.s tuteurs ou tutrices, mais aussi des membres d'associations, dans 8 lieux de permanences hebdomadaires de 3 heures, répartis sur toute la ville au fil des mois. En parallèle du fort taux de satisfaction des étudiant.e.s accueilli.e.s avec ce dispositif, celui-ci a permis à près de 20 associations étudiantes de relancer une activité très mobilisante alors que nombre de leurs actions avaient été interrompues depuis mars 2020.

Le service de la vie étudiante a également coordonné pendant plusieurs semaines la distribution de repas gastronomiques gratuits dans le cadre d'un partenariat avec de grands chefs de la région qui ont eux aussi contribué à soutenir le moral des étudiant.e.s. Il a également coordonné l'ensemble des procédures des nouvelles

aides financières d'urgence pendant toute l'année, en lien avec le service de santé universitaire et l'agence comptable.

LA DYNAMISATION DE LA VIE DE CAMPUS

Le bilan effectué en 2020-2021 des trois années d'expérimentation du **Budget Participatif Etudiant (BPE)** par campus, très positif notamment par le niveau de participation étudiante (jusqu'à 26%), a permis de valider sa prolongation à l'échelle cette fois-ci de l'ensemble de l'établissement pour les deux prochaines années. Les campus non encore concernés par le BPE ont pu bénéficier cette année de petits équipements qui avaient fait l'objet de demandes récurrentes lors des précédentes éditions du BPE.

Lancé officiellement en 2020-2021, **l'appel à projets CVEC (Contribution Étudiante et Vie de Campus)** a engagé au fil de ses trois commissions le financement de projets variés initiés par des associations étudiantes, des étudiant.e.s, des composantes et des services universitaires, pour un montant total de près de 285 000 € (22 projets). Une refonte de la communication, mieux ciblée, a soutenu une appropriation plus efficace de la complémentarité des programmes de financements proposés pour la vie étudiante et de campus.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA VIE ASSOCIATIVE ET L'ENGAGEMENT BENEVOLE

La crise sanitaire a très fortement impacté les dynamiques associatives étudiantes. Maintenue en distanciel, la commission FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) a validé 39 événements pour un montant de 66000 € (baisse de 50% par rapport à l'année précédente), dont 26 ont été finalement annulés et remboursés. En parallèle d'un maintien continu de l'accompagnement associatif en distanciel, le service de la vie étudiante s'est engagé dans une cartographie de la vie associative par campus ainsi que dans la refonte de l'annuaire des associations étudiantes, aujourd'hui instantanément identifiables par composante, par campus ou par thématique.

Côté partenariat avec le territoire, les missions d'engagement proposées par les associations extérieures pour les étudiants bénévoles ont subi elles aussi de nombreuses transformations, mais le dispositif de valorisation et de reconnaissance des étudiants bénévoles a pu être maintenu en visio-conférence, ce qui a permis de garder un contact fortement apprécié par les étudiants inscrits dans ce dispositif.

LE PILOTAGE DE LA CVEC

Accompagnant la réflexion sur la nouvelle architecture financière nécessaire à la mise en œuvre de la CVEC, le service de la vie étudiante et les services financiers ont élaboré un outil de suivi et de programmation annuelle des crédits CVEC pour l'ensemble de l'établissement.

LES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE DES ETUDIANTS

Le SSU (service de santé universitaire) a fait face, en 2020/2021, à la crise sanitaire et à ses conséquences sur la santé des étudiant.e.s. Il a mis en place un dispositif de dépistage permanent Covid. Ainsi, du 23/09 au 10/11/20, un stand de prévention et de dépistage PCR par des laboratoires d'analyses médicales ont été déployés, par le SSU, sur 3 sites (Tanneurs, Portalis et Grandmont). 1135 dépistages ont été effectués, dont 40 cas positifs (3,4%).

Par ailleurs, de février à mai 2021, un dépistage Covid a été mis en place par le SSU sur Tours et sur Blois. Pour cette action, 6 infirmiers ont été formés au prélèvement PCR. Au total, 559 dépistages ont été effectués, dont 459 à Tours, et 100 à Blois. Nous avons noté 15 cas positifs (3%).

Le service a assuré le contact tracing de niveau 3 tout au long de l'année universitaire, pour 460 étudiantes ou étudiants identifiés positifs qui se sont déclarés auprès du SSU et dont les contacts universitaires ont pu ainsi être investigués.

Des plages de consultations médicales dédiées au Covid ont été ouvertes et un travail en partenariat avec le CLOUS, l'ARS, la préfecture, a été mené afin d'assurer une prise en charge globale pour l'ensemble des étudiant.e.s malades ou cas contacts.

Une enquête visant à faire un état des lieux de l'impact du Covid sur la santé des étudiant.e.s a été lancée, en avril 2021, auprès de l'ensemble des étudiant.e.s de l'université, en particulier sur la santé mentale. Ses résultats seront diffusés au cours du 1er semestre 2021/2022.

Les conséquences de la crise se sont ressenties au niveau, notamment, des demandes d'aides sociales, nécessitant la poursuite des dispositifs exceptionnels mis en œuvre depuis mars 2020 pour répondre au mieux aux besoins des étudiant.e.s : aide à l'acquisition d'équipements numériques, aides alimentaires, qui seront complétées/renouvelées en 2021/2022.

Les demandes de soutien psychologique ont, elles aussi, augmenté (+30% par rapport à la même période avant la pandémie), et ont nécessité, d'une part, de formaliser des rendez-vous « écoute confinement » menés par les infirmiers et infirmières, d'autre part, de recruter une nouvelle psychologue sur le site de Tours, avec l'appui de la Région.

Concernant l'antenne Blésoise du SSU, une psychologue et un médecin de prévention sont venus, en octobre 2020, renforcer la présence de l'infirmière recrutée depuis 2014, permettant ainsi d'offrir aux étudiants de Blois (université et INSA CVL) un accompagnement plus complet.

L'implication des pairs est au cœur de la dynamique de prévention menée : chaque année 17 étudiant.e.s relais santé (ERS) sont recruté.e.s. Les ERS se sont mobilisé.e.s principalement via les réseaux sociaux, innovant via des challenges, des quizzes pour retrouver un peu de convivialité et d'échanges entre étudiant.e.s, des posts visant à faire découvrir des techniques de gestion du stress, etc. Ils et elles ont également travaillé, avec des professionnels du service, sur un projet de prévention sur la thématique du consentement sexuel, via la création d'un outil en réalité virtuelle,

en association avec les universités de Clermont-Ferrand et de Lyon 1, qui devrait être finalisé à l'automne 2021.

Concernant l'activité liée à l'accompagnement des étudiant.e.s en situation de handicap, on peut noter une évolution notable, tant sur le nombre d'étudiant.e.s accompagnés (707 versus 560 en 2019/2020) que sur celui de la complexité des handicaps et des accompagnements pédagogiques, matériels et humains, à mettre en place.

LES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

À compter de l'été 2020, la salle Thélème – l'équipement culturel de l'université de Tours – a fermé, pour plusieurs mois ses portes au grand public pour bénéficier d'une rénovation complète financée par le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à hauteur de 972 000 euros HT.

Après presque un an de travaux, le 11 mai 2021, la commission de sécurité a autorisé la réouverture de la salle Thélème. Les étudiant.e.s de la Troupe Universitaire de Tours ont ainsi pu présenter, dans une salle Thélème nouvellement rénovée, leur spectacle 1984, d'après l'œuvre de George Orwell, les 28 et 29 mai 2021.

Les 7 et 8 septembre 2021, Thélème a officiellement été inaugurée en présence de Jean-Gérard Paumier, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire. Pendant deux jours, l'ensemble de la communauté universitaire a ainsi pu découvrir cette salle rénovée lors d'un parcours visuel et sonore, en valorisant ses différents éléments techniques. Le 9 septembre, un troisième jour d'inauguration a été proposé, avec une matinée réservée aux directeurs techniques des salles de spectacle de la région et une après-midi réservée aux étudiant.e.s de Fac à vélo. Cette création faite sur-mesure en vidéo-mapping a été réalisée par le Collectif Ideal Crash, fondé par Frank Ternier, artiste en résidence à l'université en 2019-2020, au sein des laboratoires de recherches du GREMAN et de l'Institut Denis Poisson.

Liens utiles : <https://culture.univ-tours.fr/salle-theleme> - <https://culture.univ-tours.fr/salle-theleme/suivi-de-chantier-les-travaux-de-la-salle-theleme> - <https://www.instagram.com/culture.univtours/>

V – LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Pendant le premier confinement, les bibliothèques universitaires ont très rapidement défini trois axes prioritaires :

- Développer l'accès aux ressources numériques à distance pour pallier la fermeture des bibliothèques universitaires ;
- Proposer une offre de formation adaptée en distanciel
- Concevoir des cours en ligne asynchrones.

La période a également été propice à la réflexion sur la formation continue des formateurs. Les collègues se sont inscrit.e.s massivement aux formations proposées à distance par le CAPE et par des organismes de formation extérieurs à l'université.

Les bibliothèques étant restées ouvertes entre septembre 2020 et juillet 2021, elles ont travaillé en partenariat avec les autres services de l'université (le SSU en particulier) pour apporter une aide aux étudiant.e.s en distribuant les kits de gel et

de masques, en assurant un relais d'information sur les aides proposées, en offrant un accès wifi aux étudiant.e.s pour suivre les cours à distance, etc. Elles ont participé activement au projet de lutte contre la précarité menstruelle et sont un lieu relais pour l'installation des distributeurs de protections périodiques et pour accueillir des animations autour de cette question.

Le projet de réorganisation du Service Commun de Documentation (SCD) a démarré début 2020, avant d'être momentanément mis à l'arrêt par le premier confinement. Toutefois, dès la mise en place de l'outil Teams et après quelques semaines d'adaptation, des groupes de travail en visioconférence se sont constitués pour pouvoir poursuivre ce projet. Celui-ci a consisté, dans un premier temps uniquement avec les cadres (janvier 2020 – janvier 2021) à faire une analyse de tous les domaines d'activités du SCD et à réfléchir ensemble aux pistes d'amélioration à mettre en place en termes d'organisation et de moyens. A l'issue de cette période, les résultats de ces réflexions ont été présentés aux collègues sous forme de « Rendez-vous de l'info » en visioconférence. Enfin, un organigramme déterminant des pôles d'activités venant compléter l'organisation par site déjà existante, a été proposé, présenté et discuté dans chaque bibliothèque pour prendre effet au 1er septembre 2021.

La nomination d'une conservatrice de bibliothèque sur la mission d'appui à la recherche, en février 2020, a permis de mieux structurer les actions déjà menées précédemment autour de l'aide au dépôt dans HAL et de l'administration du portail <https://hal-univ-tours.archives-ouvertes.fr>. Dans un second temps, le travail a consisté à développer de nouveaux services autour des plans de gestion de données et de la promotion et de la diffusion de la science ouverte auprès des doctorants et des enseignants-chercheurs.

La crise sanitaire a changé les pratiques documentaires sans qu'on en connaisse encore toutes les conséquences. De nombreuses demandes des services et composantes ont été adressées sur la gestion des archives (élimination, tri, transfert aux archives) pour évacuer les dernières productions papiers. La production de documents papiers tend à disparaître, toutefois l'accompagnement sur la gestion des documents numériques devient de plus en plus fréquent et nécessaire : où stocker, comment s'organiser, combien de temps conserver et dans quelles conditions pour récupérer les informations sur des durées plus ou moins longues ? En parallèle, les archives des services centraux qui étaient encore stockées sur le site des Tanneurs (dossiers des personnels) ont été progressivement transférées dans les espaces loués au service des archives du CHRU à Trousseau.

Le service patrimoine a également travaillé à la réalisation d'une exposition et d'un ouvrage photographique sur les 50 ans de l'université, dont les célébrations auraient dû avoir lieu fin 2020. Les célébrations ayant été rendues impossibles par la crise sanitaire, seul l'ouvrage « Regards sur l'Université de Tours 1970 -2020 » réalisé en partenariat avec le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, verra le jour fin 2021.

VI – LES MOYENS ET LE PILOTAGE

LES MOYENS FINANCIERS

L'exercice budgétaire 2020 se signale par les multiples impacts de la pandémie, essentiellement une baisse de recettes propres et une diminution de certaines catégories de dépenses, en lien direct avec la réduction d'activité pendant les périodes de confinement.

Le résultat 2020 s'élève à 6308 K€. Il est en forte hausse (+ 1 795K€), représentant 3,15% de l'ensemble des produits encaissables. Cette situation est la conséquence de la réduction de l'activité face à des financements globalement maintenus. La capacité d'autofinancement, de 11 041K€, reproduit la hausse du résultat, conforté par une dotation nette aux amortissement/provisions croissante. Le fonds de roulement s'élève à 40 266 K€, soit 77 jours de dépenses courantes décaissables, contre 69 jours en 2019.

Les recettes

Recettes encaissées (K€)	2019			2020			Var. exécution
	Budget initial	Total budget	Exécution	Budget initial	Total budget	Exécution	Exécution
S.C.S.P.	163 933	163 507	164 001	164 493	166 278	166 516	2 514
Recettes propres	44 792	48 364	45 895	45 252	43 580	37 401	- 8 494
Totaux	208 724	211 871	209 896	209 745	209 859	203 917	- 5 980

Principale recette de l'établissement, la subvention pour charges de service public (SCSP) s'élève à 166 516 K€, soit + 2 514 K€, dont 2 126 K€ pour la fraction masse salariale. À noter plusieurs actions spécifiques : tutorat étudiant.e.s « Covid » (297 K€), enveloppes « dialogue stratégique de gestion » avec l'État : 290K€, transformation pédagogique des études de santé (100 K€).

Les ressources propres sont inversement en forte diminution pour toutes les recettes liées à l'activité : subvention, prestations, recettes du domaine, colloques. La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) enregistre pour sa deuxième année un résultat de 1 859 K€, en légère baisse. Seules les recettes liées à l'apprentissage marquent une hausse sensible de 863 K€.

Les dépenses

Budget agrégé 2020 (K€)	Budget ouvert	Exécuté	Var. /2019
Personnel	166 953	165 844	1,61 %
Fonctionnement	29 640	24 624	-2,36 %
Investissement	15 846	12 401	-37,43 %
Dépenses	212 440	202 869	-2,59 %
Recettes	209 859	203 917	-2,85 %
Solde budgétaire	-2 581	1 048	-36,17 %
Autorisations d'engagement	218 234	208 271	-4,56 %

Globalement, les dépenses et les recettes sont en baisse sensible par rapport à l'exercice précédent. Les taux d'exécution chutent de 8 points (hors personnel), par rapport à l'année précédente.

Le solde budgétaire (différence entre les recettes et les dépenses), déficitaire en prévision est excédentaire de 1 048 K€. En baisse de 594 K€ par rapport à 2019, il est en réalité quasiment identique, compte tenu d'une fraction de subvention pour charges de service public n'ayant pu être encaissée sur l'exercice.

Les dépenses de personnel sont en hausse de + 1,61 % (2 629 K€) par rapport à 2019. Le ratio des charges de personnel / produits encaissables, s'établit à 81,4 % contre 81,0 % en 2019. (Comptabilité générale).

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 2,36 % (-596 K€), en relation directe avec la baisse de l'activité pendant l'année.

L'investissement est cyclique. Après un fort niveau 2019, incorporant un effet de rattrapage sur l'immobilier, le montant 2020 subit de plein fouet le ralentissement économique. En crédits de paiement, la forte diminution de 36,2 % (-7 419 K€) se concentre sur la recherche et l'immobilier qui totalisent près de 72 % des investissements exécutés.

Soutenabilité budgétaire

La soutenabilité budgétaire consiste à apprécier la capacité à honorer les engagements souscrits ou prévus et de maîtriser leurs conséquences budgétaires en cours d'année et les années ultérieures.

L'analyse de la soutenabilité à court et moyen terme repose principalement sur le solde budgétaire, les variations de fonds de roulement et de trésorerie. Ces trois valeurs sont positives, respectivement + 1 048 K€, + 4 095 K€, + 2 666 K€, ce qui permet de conclure à l'absence de risque à court terme.

À moyen/long terme, notre niveau de trésorerie s'élève à 45 839 K€, soit 87 jours de dépenses. Aussi, l'impact de la pandémie s'est traduit par un ralentissement de l'activité, entraînant des moindres dépenses et recettes, et traduisant une consolidation de la situation financière.

En conclusion, l'année 2020 présente des résultats atypiques qui ne correspondent pas à une activité normale et sont donc difficilement comparables aux exercices antérieurs. Un rééchelonnement des actions sur les exercices 2021 et 2022 est prévisible, en fonction du rythme de reprise de l'activité générale.

LE PILOTAGE

Dans le cadre du dialogue stratégique de gestion avec le Ministère (DSG), l'université a souhaité porter six projets : trois projets en lien avec nos unités de recherche et trois projets qualifiés de « hors recherche ». Concernant les projets recherche, deux portent sur des équipements de nos laboratoires et un sur la diffusion de la culture scientifique.

Concernant les projets qualifiés de « hors recherche », l'un concerne un dispositif de remédiation pour nos étudiant.e.s impacté.e.s par la crise sanitaire. Le second projet, déposé en partenariat avec l'université d'Orléans, doit permettre de simplifier les actes administratifs de l'établissement en dématérialisant un certain nombre de processus, tels que la gestion des missions des personnels ou encore l'émargement à l'entrée des salles d'examens. Enfin, le troisième projet porte sur la mise en œuvre d'un système d'information décisionnel qui permettra le partage de données avec l'ensemble de la communauté universitaire.

Ces six projets ont retenu l'attention de la Direction Générale de l'Enseignement et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) et du ministère et ont tous fait l'objet d'un financement pour un montant total de 670 K€.

Il est à noter que les 3 projets déposés dans le cadre du DSG 2020 avaient également obtenu un financement pour leur mise en œuvre à hauteur de 150 K€. Les projets financés concernaient le "Collegium santé" sur la mise en ligne de formations, le déploiement de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) au sein de notre établissement et le déploiement d'une application d'urbanisation du système d'information développé par l'AMUE (SINAPS).

Depuis trois ans, l'université a mis en place un dialogue de gestion interne avec toutes les composantes de l'université. Ce dialogue interne permet de fournir des repères pour mener un dialogue de gestion de qualité entre la Présidence, les directions, les services et les composantes de l'établissement. Les différents outils mis en place sont la lettre d'orientation budgétaire (LOB) pour préparer le débat d'orientation budgétaire (DOB), des fiches de caractérisation des composantes concernant tous les domaines d'activités de l'établissement (formation, recherche, personnels, patrimoine...) ainsi que des auditions des composantes et services. Ce dialogue facilite l'atteinte des objectifs fixés avec les directions, services et composantes. Il permet aussi de construire des bilans et des outils efficaces.

Des feuilles de route des directions et services permettant de présenter leurs dossiers actuels et futurs ont été mises en place en octobre 2020. L'objectif est d'articuler les projets des directions avec les priorités de l'établissement.

Depuis 2019, l'université a décidé de mettre en œuvre la méthodologie de gestion de projets au sein de l'établissement. Cette nouvelle méthode de travail, uniformisée pour l'ensemble de l'établissement, permet aussi bien à la gouvernance de pouvoir suivre plus facilement les avancées des projets, comme de faciliter le travail des responsables. Le deuxième enjeu consiste à s'appuyer sur le déploiement de la méthodologie de gestion de projets pour mettre en place de nouvelles méthodes de travail basées sur la dynamique d'équipe et la créativité des agents. Des formations à la gestion de projet ont été organisées, en collaboration avec la DRH (Direction des Ressources Humaines) et le SOP (Service de l'Organisation et du Pilotage). En parallèle, l'université s'est dotée d'un nouvel outil informatique de gestion de projets appelé GEPETO.

Face à l'évolution du volume de données, au besoin de mise en qualité, l'établissement a retenu la solution SINAPS proposée par l'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements (AMUE). Cette solution assure la qualité, la cohérence et la bonne circulation des données à tout instant et pour tous les usagers qui accèdent au système d'information de l'établissement, facilitant ainsi la coordination du travail des différents services. SINAPS permet de constituer un socle de données préalable à l'élaboration d'indicateurs transversaux du pilotage basé sur des référentiels communs. En 2021, l'équipe projet constituée de la DRH, de la DiFOR, de la DRV, de la DRI et du SOP a travaillé sur le lot 1 qui concerne les structures dans les applications Apogée (formation) et Siham (ressources humaines). En 2022, sera réalisé le travail sur le lot 2 qui concerne les personnes (personnels, apprenants, hébergés, extérieurs).

LES ACTIONS DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Malgré le contexte sanitaire, la direction des systèmes d'information a mené de nombreuses actions.

La politique partenariale s'est poursuivie et intensifiée sur plusieurs périmètres :

- Les capacités du dispositif Moodle (Célène) ont été renforcées et étendues, et des plateformes d'examens à distance ont été mises en service, d'abord pour l'université de Tours, puis également au bénéfice de l'université d'Orléans à sa demande ; de fait, 1300 examens en ligne ont pu être organisés à Tours, représentant la correction de 72 000 copies.
- Le maintien en conditions opérationnelles d'Apogée, le système d'information de gestion des étudiant.e.s, a été réalisé avec succès en sous-traitance coordonnée pour les deux universités, permettant de gagner un mois sur un calendrier habituellement très tendu
- Les deux universités ont mis en place un groupement d'achats de prestations de MCO (Maintien en Conditions Opérationnelles) pour leurs applications en commun.
- Le dossier du datacenter régional (collaboration entre le BRGM, les 2 universités de Tours et d'Orléans, et l'INSA CVL) a décroché sa labellisation auprès du MESRI et les financements demandés dans le cadre du CPER (Contrat de Plan État Région) ont permis de lancer les premiers investissements de matériel mutualisé ; l'infrastructure de calcul haute performance CaSciModOT a été la première à être installée sur la nouvelle infrastructure mutualisée.

- Les deux universités partagent deux projets stratégiques dans le cadre de la phase 2 du Dialogue Stratégique de Gestion 2021, autour de la dématérialisation et de l'offre de service aux laboratoires de recherche, et sont toutes deux impliquées dans la réponse à l'appel à projets DemoES (Démonstrateur de l'Enseignement Supérieur). Le projet PRO³, porté par l'université d'Orléans et auquel participe l'université de Tours, vient d'être accepté par l'Agence Nationale pour la Recherche (en septembre 2021). Ce projet a pour ambition de définir de bonnes pratiques numériques et de les essayer.
- La politique de renforcement des infrastructures s'est spécialement accélérée en matière de réseau pour faciliter la mise en place d'actions pédagogiques en mode hybride :
- Renouvellement d'équipements réseaux sur les sites des Tanneurs, de Portalis et Grandmont, mise en place du réseau du nouveau bâtiment Vialle (faculté de médecine) et raccordement du réseau de la salle Thélème ;
- Extension et densification du réseau Wifi de l'université, pour atteindre maintenant 600 bornes ;
- Elargissement des services proposés sur le Wifi Eduroam et remplacement d'EduSpot par UTSpot ;
- Mise en place du réseau audio-visuel pour faciliter l'interaction entre les matériels audio-visuels et les postes de travail nomades des enseignants.

Un effort spécifique d'optimisation a été conduit sur le périmètre du stockage des données, en déplaçant sur le service cloud OneDrive le répertoire de données de chaque étudiant.e (sauf doctorant.e.s et stagiaires en laboratoire de recherche) et en modernisant deux baies de stockage critiques.

Plusieurs actions de dématérialisation ont été mises en place :

- sur le périmètre pédagogique (notamment la dématérialisation du processus d'inscription) ;
- la collecte de la taxe d'apprentissage a été entièrement dématérialisée ;
- plusieurs processus de gestion administrative ont été automatisés avec l'outil PowerAutomate sous l'impulsion de l'Agence Comptable ;
- l'outil de gestion des congés a été remplacé par le dispositif Ohris, bien plus adapté pour la gestion du télétravail et des situations complexes.

En matière d'outils de travail collaboratif, et en parallèle au déploiement de l'environnement Office 365 vers les étudiant.e.s et les personnels, l'infrastructure UTBox (logiciel libre NextCloud) a été modernisée pour permettre de disposer d'une offre alternative de qualité disposant d'un stockage dans le datacenter de l'université.

En matière de sécurité des systèmes d'information :

- un effort significatif a été consenti vis-à-vis de la Recherche, et en particulier vers les laboratoires en cours de classification ZRR (Zone à Régime Restrictif), pour les accompagner vers les bonnes pratiques numériques de gestion quotidienne et vers l'usage du kit SecNum, en introduisant la notion nouvelle de niveau de classification des documents ;
- par ailleurs, la plateforme Zabbix de supervision des systèmes a été mise en œuvre, et la plateforme Graylog de collecte des journaux d'événements a été redimensionnée pour permettre une meilleure proactivité en matière d'exploitation de systèmes ;

- enfin, pour limiter les connexions de postes non autorisés dans les locaux de l'université, un système d'authentification par adresse réseau a été déployé.

La DSI a continué d'investir le périmètre DevOps en programmant les formations autour de Docker, Kubernetes et Ansible pour faire partager les concepts de l'automatisation de la fourniture de services et permettre d'accélérer la délivrance des services d'hébergement. Cette orientation, très structurante, permet de développer le concept d'agilité et de développer une nouvelle manière d'organiser la prise en charge des projets numériques.

Enfin, l'université de Tours a organisé le colloque MoodleMoot 2021 en juillet (événement programmé en 2020 et décalé du fait de la crise sanitaire), qui a réuni à distance plus de 900 participants, dépassant largement l'estimation prévisionnelle initiale.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La mise en œuvre du **système d'information patrimoniale** a débuté en septembre 2020. Conformément aux objectifs fixés dans le schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2020-2024 de l'université, cet outil permet de répondre aux enjeux liés à la connaissance de son patrimoine immobilier ainsi qu'à la fiabilisation de ces données. Véritable outil d'inventaire et de pilotage du parc immobilier, il consolide la gestion immobilière de l'établissement et permettra à l'ensemble des acteurs de l'immobilier un accès simplifié aux données bâtementaires.

L'élaboration d'un **budget annexe de l'immobilier** est une obligation pour les établissements engagés dans le processus de dévolution. Le BAIM de l'université, mis en place pour l'exercice 2021, a nécessité un important travail des services à l'automne 2020, à la fois fonctionnel et technique. Le BAIM est une « entité propre » au sein du budget de l'université permettant d'avoir une bonne visibilité des recettes et des dépenses relatives au patrimoine immobilier.

En 2020-2021, plusieurs études ont été préparées, lancées ou terminées afin de disposer de données de faisabilité fonctionnelle, technique et financière indispensables à la prise de décision. Il serait fastidieux de toutes les citer ici, mais on peut donner quelques exemples : une étude sur la faisabilité du rapatriement du CERP (centre d'études sur les radiopharmaceutiques) au sous-sol du bâtiment Vialle ; une étude sur la réhabilitation du bâtiment Victor Hugo (proche de la Villa Rabelais) dans l'hypothèse d'une acquisition de ce bâtiment ; une étude sur l'utilisation comme tiers lieu du local « Passerelle » situé rue des Tanneurs.

S'agissant du **CPER 2015-2020** (contrat de plan Etat-Région), quatre opérations étaient inscrites : réhabilitation du clos et du couvert du site Jean Luthier (IUT de Tours), réhabilitation totale du bâtiment Vialle (faculté de médecine), construction d'une extension pour l'EPU et réhabilitation du clos et du couvert du site des Tanneurs (phase 1). Les travaux de l'IUT de Tours ont été réceptionnés en octobre 2020, ceux du bâtiment Vialle en mars 2021.

Après consolidation des financements en décembre 2019, les opérations EPU (21 M€) et Tanneurs (12,5 M€) ont été lancées ou relancées à compter de janvier 2020. L'année universitaire 2020-2021 a été consacrée à la finalisation des

programmes et aux concours de maîtrise d'œuvre. Pour les Tanneurs, une consultation pour désigner un mandataire a par ailleurs été effectuée. Pour ce qui concerne l'EPU, l'opération en est au stade des études, celle des Tanneurs au choix de la maîtrise d'œuvre. Pour ces deux opérations, les travaux devraient débuter fin 2022 ou début 2023.

S'agissant du **CPER 2021-2027**, dont la signature n'est pas encore intervenue, une seule opération sera inscrite : la construction d'un bâtiment commun avec le CHRU de Tours sur le site de Trousseau. Dans le cadre de son projet de nouvel hôpital Trousseau (NHT), le CHRU de Tours prévoit la construction d'un bâtiment de biologie afin de regrouper l'ensemble de ses activités de biologie actuellement éclatées sur plusieurs sites. Or, les activités de biologie clinique du CHRU sont fortement liées aux activités de recherche universitaire en biologie. Il est donc envisagé de construire, sur le site de Trousseau, un bâtiment unique regroupant les activités de biologie clinique et de recherche universitaire.

Depuis plus d'une année, les équipes du CHRU et de l'université travaillent donc de concert dans deux directions : la définition du programme technique détaillé pour un bâtiment unique et l'organisation du pilotage du projet qui va passer par une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'université au profit du CHRU de Tours. Coté université, en sus, les services préparent le dossier d'expertise et le dossier socio-économique, documents indispensables à la réalisation des opérations inscrites au CPER.

Suite à la crise sanitaire, le Gouvernement a mis en place un **plan de relance national** de l'économie, dont un des volets était consacré à l'immobilier universitaire. Dans ce cadre, un appel à projets a été lancé le 7 septembre 2020 pour une remise des dossiers le 9 octobre 2020. Sur les six projets proposés par l'université, deux ont été retenus pour un financement de 4 663 200 € (notification le 23 décembre 2020). Le premier semestre 2021 a été consacré à la finalisation des programmes, au lancement de la consultation des maîtrises d'œuvres et au début des études.

1ère opération : rénovation des systèmes énergétiques bâtiment Y du site Grandmont. L'opération prévoit la rénovation des installations de chauffage et de ventilation du bâtiment Y de la faculté des sciences pharmaceutiques. Il s'agit du bâtiment le plus énergivore de l'université compte tenu des multiples installations et équipements techniques nécessaires à l'activité de recherche, mais surtout en raison de la vétusté du système de chauffage, de ventilation et climatisation. Les travaux auront lieu en 2022. Le montant de l'opération (toutes dépenses comprises) est de 3,2 M€.

2ème opération : rénovation énergétique du clos et du couvert du bâtiment L du site Grandmont. L'opération de remplacement des châssis coulissants a été intégrée au plan de relance afin de la compléter avec une opération de rénovation de l'isolation et de reprise de la toiture terrasse du bâtiment. Les travaux relatifs aux châssis coulissants sont en cours malgré de forts retards d'approvisionnement. Ceux concernant la toiture seront réalisés en 2022. Le montant de l'opération (toutes dépenses comprises) est de 1,462 M€.

Plusieurs opérations transversales d'envergure se sont déroulées au cours de l'année universitaire 2020-2021. Tout d'abord, les travaux de la phase 1 de l'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée) sont terminés. Ces travaux, répartis sur les différents sites de l'université, visent à mettre les bâtiments de l'université en

conformité avec les règles d'accessibilité. Ensuite, deux opérations de mise en sécurité ont été conduites et achevées au cours de l'année universitaire 2020-2021 : le remplacement des systèmes de sécurité incendie vétustes ou anciens (SSI) de différents bâtiments de l'université et la mise en sécurité des toitures/terrasses.

TMVL (Tours métropole Val de Loire) a **décidé de développer un réseau de chaleur biomasse métropolitain** alimenté par une chaufferie dont l'énergie, renouvelable à 73%, est principalement produite par du bois issu de forêts locales. Le délégataire de service public assurant l'acheminement des réseaux (raccordement primaire), il s'est agi pour l'université de réaliser les travaux de raccordement secondaire (travaux de raccordement de l'échangeur jusqu'aux chaufferies de l'université). Les sites concernés sont le site Tonnellé (raccordement en octobre 2020), les sites de Gouazé et Tanneurs (raccordement à cette rentrée) et le site du Plat d'Etain (raccordement en 2022 ou 2023). En plus de contribuer à la baisse du rejet de CO₂, le raccordement au réseau de chaleur permettra aussi à l'université de faire baisser sa facture d'énergie.

La grande majorité des opérations immobilières sont pluriannuelles. En effet, les opérations de travaux sont découpées en plusieurs phases incontournables : études de faisabilité, élaboration du programme, consultation de maîtrise d'œuvre, études de conception, consultation des entreprises et réalisation des travaux. Certaines opérations sont en cours de réalisation ou terminées (présentation non exhaustive) :

- **Pour l'ATI Grandmont**, il s'agit de l'aménagement de locaux pour les associations étudiantes dans le bâtiment V4 ; la réalisation d'un Fac'Lab et d'une salle de captation ; la réfection des vestiaires du SUAPS ; une étude de faisabilité pour l'animalerie du bâtiment L.
- **Pour l'ATI Portalis/Plat d'Etain**, il s'agit de la réfection des parkings du site Portalis ; études de valorisation de la réserve foncière de Portalis en partenariat avec le CROUS ; étude de faisabilité pour les portes automatiques du SCD (bat C) et l'aménagement de l'accueil ; étude de faisabilité pour le déplacement de la tisanerie de la MSH ; travaux dans l'imprimerie centrale picstel ; remplacement de l'ensemble des stores du bâtiment A du Plat d'Etain.
- **Pour l'ATI Tanneurs**, il s'agit du remplacement des cellules hautes tensions du transformateur du site des Tanneurs ; de la réfection de la salle Thélème ; de l'aménagement d'un local de stockage dans le parking du 1er sous-sol des Tanneurs ; d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation du site Victor Hugo ; d'une étude de faisabilité pour l'aménagement du local « Passerelle ».
- **Pour l'ATI Tonnellé**, il s'agit de la réalisation du Fac'Lab ; la réalisation d'une salle de plastination ; l'aménagement d'une salle de visioconférence ; les travaux d'aménagement pour le centre de simulation ; les études de faisabilité sur le CERP ; l'étude de faisabilité pour la création d'une UFR d'odontologie.

VII – LES CONDITIONS DE TRAVAIL

LA POLITIQUE EN MATIERE DE RESSOURCES HUMAINES

Il a été décidé, dans le cadre de la campagne d'emploi 2021, d'agir contre la précarité en proposant la republication immédiate au concours de plusieurs postes vacants, tant du côté des BIATSS que du côté des enseignant.e.s-chercheur.e.s. Cette politique sera poursuivie lors des prochaines campagnes d'emploi avec, en parallèle, la volonté de mieux accompagner les personnels en CDD dans l'inscription et la préparation aux concours.

Des contrats d'enseignements permettant à des contractuel.le.s d'assurer des services d'enseignement ont été mis en place. Ces contrats étaient jusqu'alors établis pour 10 mois, les personnels concernés n'étant donc pas rémunérés durant les mois de juillet et d'août. À partir de la rentrée 2021, ces contrats seront établis pour 12 mois au lieu de 10, sur la même base salariale mensuelle. En complément de cette disposition, il a été proposé de permettre la CDIification des personnels sur fonctions et financement pérennes, après une certaine ancienneté dans l'établissement.

Pour se conformer à la Loi de Transformation de la Fonction Publique (août 2019), l'université de Tours est tenue de mettre en place des Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui doivent mettre en œuvre les nouvelles règles imposées par la loi en matière de mobilité et d'avancement des personnels. À l'université de Tours, la rédaction de ces LDG s'élabore dans un groupe de travail, qui rassemble les élus du personnel et qui permet le débat, avant que celles-ci ne soient présentées en Comité Technique puis en Conseil d'Administration.

PREVENTION, SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Les actions déployées par l'université de Tours suivent les orientations stratégiques et l'enquête ministérielle annuelle, les préconisations de l'inspection santé sécurité au travail de 2020 et les préconisations du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).

Ainsi, pour la première fois, un bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail ainsi qu'un programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail ont été présentés dans les instances (CHSCT, Comité Technique, Conseil d'Administration).

Durant l'année écoulée, la crise sanitaire a largement perturbé les conditions de travail des agents et usagers de l'université. Pour s'adapter aux consignes en constante évolution, de nombreux acteurs se sont fortement impliqués pour la poursuite des activités (Plans de Continuité d'Activité) et pour organiser les retours sur sites (achat d'Equipements de Protection Individuels [en 2020 = 200 000 €], Pass sanitaire, ...).

Fin 2020, suite au décès d'une étudiante dans les locaux de l'université, l'enquête du CHSCT a permis la construction d'un schéma reprenant la chronologie des faits et la formulation de préconisations. Ces dernières ont été inscrites dans un plan

d'actions phasées, dont le suivi précis est présenté régulièrement en CHSCT. A ce jour, plus de 80% des préconisations ont été réalisées.

Le Pôle Relais Santé au travail est composé d'un psychologue du travail, d'une assistante médicale, et d'un médecin du travail. L'arrivée à l'université d'un nouveau médecin du travail, en 2019, a impulsé, malgré la situation sanitaire, la mise en place d'un logiciel de gestion des dossiers médicaux. Depuis fin 2020, cet outil est également utilisé par la psychologue du travail, la référente handicap et l'assistante sociale.

Chaque année de nombreuses actions de formations en santé sécurité au travail sont mises en place. Depuis 2020, malgré de fortes perturbations générées par les consignes sanitaires, les formations des Conseillers de Prévention, des Assistants de Prévention, des Représentants des Personnels au CHSCT, des Sauveteurs Secouristes au Travail, des Personnes Compétentes en Radioprotection et des Equipiers de Première Intervention ont été déployés.

MISSION EGALITE

Le plan d'action **pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** a été adopté par le conseil d'administration au 1^{er} semestre 2021. Il s'organise autour de 18 actions qui sont portées par la Mission Égalité. On peut citer : la création de correspondant·e·s Égalité dans les composantes pour développer une culture de l'égalité dans l'établissement ; le CV sans photo pour lutter contre toutes les formes de discrimination ; des formations sur les questions d'égalité hommes/femmes et les violences sexistes et sexuelles, (accessibles à tous) ... Pour en savoir plus sur les activités de la Mission Égalité : <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite>.

Les membres du comité local du **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique** (FIPHFP) de la région Centre-Val de Loire ont validé à l'unanimité une convention avec l'université de Tours pour la période 2021-2023. À travers elle, l'université de Tours s'engage à mener une politique d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées prévoyant : le recrutement de personnes en situation de handicap ; le reclassement et la reconversion des personnes déclarées inaptes ; le maintien dans l'emploi ; la formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés ; la sensibilisation de l'ensemble des personnels à la question du handicap. Engagé depuis de nombreuses années dans une politique volontariste pour les personnels en situation de handicap, l'établissement développera ainsi des actions encore plus nombreuses.

Enfin, on peut citer quelques actions nouvelles et fédératrices : en novembre 2020, la marche orange connectée contre les violences faites aux femmes ; en avril 2021, l'adoption par le Conseil d'Administration de l'université de Tours de son plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2024 ; en mai 2021 la simplification d'accès au prénom d'usage pour les étudiant·e·s ; en juin 2021, la participation au Forum « génération égalité » organisé à la Mairie de Tours.

VIII – LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Nous n'avons pas repris ici toutes les actions menées dans le cadre de « La Rentrée'Ecolo » puisque nous faisons le bilan de l'année universitaire 2020/2021 mais ces actions ont été nombreuses et ont marqué la rentrée universitaire.

Dans le domaine de la **préservation de la biodiversité**, plusieurs actions ont été engagées. Le parc boisé et les espaces verts de Grandmont ont été classés "Refuge LPO" (Ligue de Protection des Oiseaux) en 2021. Ce site représente un potentiel très intéressant pour les oiseaux et la biodiversité en général, confirmé par une étude menée par l'association. Un inventaire des oiseaux et des chauves-souris a notamment été réalisé.

L'association LPO accompagne ainsi l'université afin d'aménager et accueillir la faune et la flore sauvage (création d'une mare naturelle, d'un sentier sensoriel, installation de nichoirs...) ainsi qu'animer et faire vivre le refuge afin d'informer et de sensibiliser le public, des sorties et ateliers ouverts à tou.tes sont organisés.

L'université s'est engagée de son côté à créer des conditions propices à l'installation de la faune et la flore sauvages, à réduire son impact environnemental, à renoncer aux produits chimiques (c'était déjà zéro pesticide !) et à ne pas autoriser la chasse.

Ce classement renforce la fonction de Grandmont comme site universitaire naturel et pédagogique exemplaire, en alliant préservation de la biodiversité et activités régulières de sensibilisation : clean walk, découverte mycologique, ateliers autour des plantes comestibles... En cela, l'université a recruté des éco-guides étudiant.es pour faire visiter les richesses du bois de Grandmont.

La faculté de médecine a accepté d'être pilote pour expérimenter **un nouveau dispositif dans la gestion des déchets**. En novembre 2020, des points de collecte de déchets recyclables et non recyclables pour les apports volontaires ont été installés dans l'ensemble des bâtiments. Les consignes de tri ont été adaptées aux habitudes du lieu et des publics concernés, avec un rappel sur l'existence d'un composteur sur le site. Les objectifs sont triples : impliquer chacun.e dans la transition écologique amorcée par l'Université, augmenter le tri des déchets et réduire la quantité des déchets produits grâce à une prise de conscience. La prochaine étape sera de déployer ce nouveau système de gestion des déchets à l'ensemble des sites universitaires, en commençant par le site du Plat d'Etain.

L'université de Tours a réceptionné **son premier bilan carbone au printemps 2021**. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui permet d'apporter un éclairage sur les sources émettrices de gaz à effet de serre de l'Université et d'identifier les postes les plus émetteurs afin d'actionner les leviers de transition.

Au total, 80 146 tonnes équivalent CO2 sont produites par l'université, ce qui correspond à 480 876 allers/retours Paris-Marseille en avion pour une personne / 801 460 kms parcourus par jour pendant 1 an en voiture, soit 19 fois le tour de la Terre par jour / 35,2 millions de repas moyens. Les principaux postes d'émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) à l'Université de Tours se divisent en plusieurs points dont :

- 61,5% de déplacements ;
- 28,0% d'intrants (achats publics et alimentation) ;
- 2,6% d'immobilisation ;

- 5,1 % d'énergie ;
- 0,5% de déchets.

Des pistes d'amélioration dans la stratégie environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique ont été définies et serviront de plan d'actions. D'ores et déjà, un Plan Universitaire de Mobilités est relancé et les actions en coopération avec le Service des Achats Marchés s'intensifient. En matière d'élargissement des achats durables et responsables, le papier recyclé devient obligatoire, les commandes de fournitures sont proposées en gamme écologique et le renouvellement du marché traiteur se fait avec un objectif zéro déchet et un appel concret vers les prestataires locaux et bio.

Le Bilan Carbone ne laisse pas de place au doute. L'Université doit prioriser les actions pour accompagner le passage vers des mobilités décarbonées. L'Université, en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, la Ville de Tours et la Métropole, se prépare à mettre en cohérence et à intensifier les actions en matière de réduction des pratiques de voiture individuelle pour tous les membres de la communauté universitaire en préparant déjà les actions vers la facilitation de l'accès au transport public et à l'usage du vélo.

En matière de déplacement à vélo, l'installation test de la station de réparation pour vélos à la faculté de médecine est un succès. D'autres stations financées par la CVEC seront installées sur les autres sites de l'université, en partenariat avec le CROUS. De nouveaux abris à vélo sont programmés sur les IUT de Blois et Tours.

Une charte des pratiques numériques responsables a été réalisée et donne lieu au déploiement d'un ensemble de changements de pratiques : moteur de recherche écoresponsable, réduction du poids des signatures, etc. Le projet retenu DEMO-ES contient également un volet transition écologique numérique propre à engager de nouvelles actions en matière de réduction des dépenses énergétiques.

IX – LA VIE INSTITUTIONNELLE ET JURIDIQUE

VIE INSTITUTIONNELLE

Initialement prévues en mars 2020, les **élections pour le renouvellement intégral des représentants des personnels aux conseils centraux** (CA-CFVU-CR) ont été repoussées, pour cause de situation sanitaire, au 15 octobre 2020. Les différents services concernés ainsi que les composantes ont été fortement mobilisés pour l'organisation de ces élections : 73 sièges à pourvoir, 9 bureaux de vote, 71 listes électorales, 120 listes d'émargement, 120 urnes, sans compter les milliers de bulletins et d'enveloppes...

Le scrutin s'est déroulé sans anicroche et les résultats ont été proclamés le 16 octobre 2020. Le nouveau conseil d'administration élu a procédé à la désignation des personnalités extérieures lors de sa séance du 16 novembre 2020 et à l'élection du Président de l'université lors de sa séance du 30 novembre 2020.

Par ailleurs, durant la crise sanitaire et les périodes de confinement, plusieurs **élections dans les conseils des composantes** n'ont pu être organisées en présentiel. L'université a ainsi eu recours au dispositif de vote électronique ouvert par le décret

du 30 septembre 2020. Une décision cadre a été adoptée par le Président de l'université, après avis du comité technique et du comité électoral consultatif. La solution de vote électronique a été confiée à un prestataire après une procédure de mise en concurrence. Le scrutin a eu lieu les 13, 14 et 15 avril 2021. Outre la commission de la recherche (3 sièges vacants d'étudiants), sept composantes ont procédé au renouvellement de leur conseil, collèges des personnels et/ou des étudiants, soit environ 20 000 électeurs pour 105 sièges à pourvoir. Le scrutin s'est déroulé sans difficulté et les résultats ont été proclamés le 16 avril 2021. En comparaison des scrutins étudiants organisés antérieurement à l'urne, il a été constaté un doublement voire un triplement du taux de participation selon les composantes.

Suite à l'installation des conseils centraux et à l'élection du Président de l'université, il a été procédé, lors de la séance du conseil d'administration du 3 décembre 2020, à la désignation des vice-présidents, désignation complétée lors des séances suivantes. Il a également été nécessaire de désigner les différents représentants des personnels et des étudiants dans les autres instances de l'établissement. Ainsi, lors du conseil d'administration du 4 janvier 2021, la commission des moyens a été constituée. Puis, le conseil d'administration, réuni le 8 mars 2021, a poursuivi les désignations pour le conseil culturel, le conseil du service de santé universitaire, les commissions d'exonération (FSDIE et étudiants réfugiés), la commission des relations internationales, la commission d'aide sociale et le comité électoral consultatif. La commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire ont également procédé de la même manière pour les désignations qui les concernent.

La phase de transition entre les instances et les équipes présidentielles a ainsi été relativement courte. L'université a pu rapidement reprendre un fonctionnement collégial.

L'équipe présidentielle a proposé au CA du 7 juin que la **présidence du Conseil Académique** (CAC) soit dissociée de la présidence de l'université. Une présidente du CAC a ainsi été élue lors du CAC du 5 octobre 2021, sur proposition du président de l'université.

L'université a l'obligation de se mettre en conformité avec le règlement général sur **la protection des données à caractère personnel (RGPD)**, règlement européen entré en vigueur en mai 2018. Pour ce faire, l'université a fait appel à un prestataire chargé de réaliser un audit. Le prestataire a travaillé environ 3 mois sur l'audit. Il s'agissait pour lui de déterminer notre degré de conformité au RGPD. Six axes étaient concernés : gouvernance ; gestion de la collecte des traitements et de la conservation des données à caractère personnel ; gestion des droits des individus ; formation et sensibilisation ; légal et contractuel ; sécurité informatique.

Le cabinet Grant Thornton a donc étudié une quantité de documents transmis et également réalisé une série de 24 entretiens avec 78 personnes, à la fois dans les secteurs de la formation (responsables pédagogiques, scholarités), dans le secteur de la recherche ou encore de la gestion. Sur la base des documents et des entretiens, une série de recommandations et un plan d'actions ont été proposés par le prestataire.

Le marché conclu avec le cabinet Grant Thornton comprenait, en plus de cet audit, trois tranches optionnelles, qui ont été affirmées pour la rentrée 2022 (réalisation

d'actions de formation et de sensibilisation à destination de la communauté universitaire ; mise en conformité des traitements sensibles ; externalisation de la fonction de Délégué à la Protection de Données et mise en œuvre du plan d'action).

Afin de **sécuriser juridiquement l'établissement**, la DAJP (Direction des Affaires Juridiques et du Patrimoine) exerce un examen de légalité sur les actes signés par le Président de l'université (conventions, actes administratifs réglementaires, individuels, etc.) dans le cadre d'une procédure de visa. Au cours de l'année universitaire 2020-2021, plus de 1 300 avis ont été rendus, avec un délai de traitement de 5 jours ouvrés (moyenne). Par ailleurs, tous les actes signés font désormais l'objet d'une mise en ligne sur l'application « Editic », permettant une recherche facilitée des actes juridiques signés au sein de l'université.

Dans le but de simplifier les dépôts de demandes d'avis et d'assurer un meilleur suivi, une application a été développée en interne (« Visa DAJ »). Mise en service depuis le 4 octobre 2021, elle permet de déposer directement les demandes de visa, de suivre l'état d'avancement de l'instruction des demandes et d'obtenir de façon automatisée les avis positifs permettant la mise à la signature des actes.

Par ailleurs, dans un souci de simplification et d'accompagnement, des guides et des modèles d'actes juridiques ont été développés en association avec les services demandeurs. Cette boîte à outils est accessible sur l'espace « Affaires juridiques et institutionnelles » nouvellement créé sur l'Intranet de l'université (rubrique « Ressources »).

Dans le souci de simplifier la signature des documents, **un système de parapheur électronique** a été déployé au cours de l'année universitaire. Le parapheur électronique est un outil numérique qui permet de créer des circuits de signature avec visas intermédiaires et, au final, apposition d'une signature électronique. Il s'agit ici d'une véritable signature électronique au sens juridique du terme : certificat de signature électronique (CSE) conforme au référentiel général de sécurité (RGS). Cet outil permet, in fine, au président de l'université de signer électroniquement les documents. Il est également en cours de déploiement dans les services (marchés publics, ressources humaines, agence comptable et formation continue notamment) et fera l'objet, progressivement, d'une généralisation.

LITIGES, CONTENTIEUX ET DISCIPLINE

La DAJP a eu à gérer un nombre important de **recours hiérarchiques**, principalement dans le domaine pédagogique (formations sélectives notamment). Ainsi, on peut dénombrer 69 recours hiérarchiques sur l'année universitaire 2020-2021 : 10 en licence, 46 en master, 6 en PASS-LAS et 7 dans d'autres secteurs (VAE, thèse...). On peut également noter 15 affaires pendantes ou traitées par la juridiction administrative (Tribunal administratif). Sur ces 15 affaires, on dénombre 6 procédures de référés, 6 recours en annulation et 6 recours de plein contentieux. Un seul des 15 recours est à l'initiative de l'université (requérante).

S'agissant de **la Section disciplinaire**, il a été question de mettre en œuvre la réforme introduite par la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et le décret d'application du 26 juin 2020. Depuis cette réforme, la Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers n'est plus une juridiction (instance juridictionnelle) mais une commission de discipline (instance administrative) dont

les décisions sont désormais susceptibles de recours devant le Tribunal administratif (première instance) et non plus devant le CNESER en formation disciplinaire (appel). Cette commission est toujours une émanation du conseil académique (représentants des enseignants-chercheurs et des étudiants) mais sa composition a été modifiée. La désignation des membres a d'ailleurs été effectuée lors du conseil académique du 11 décembre 2020, complétée lors du conseil académique du 11 mars 2021

La DAJP a enfin eu à participer à la gestion, sous l'angle juridique, de différentes situations de conflit, de violence ou de harcèlement.

ACHATS ET MARCHES

Le service des achats a eu à piloter, en collaboration avec les services et composantes concernés, le renouvellement d'importants marchés transversaux : fourniture de papier pour l'impression, fourniture et impressions d'objets publicitaires, fourniture de services de communications électroniques mobiles, prestation de nettoyage des locaux, prestation d'assurance responsabilité civile...

Sur l'année universitaire 2020-2021, le service des marchés a accompagné les composantes, unités de recherche et services pour la formalisation de leurs achats (achats supérieurs à 40 000 €) en réalisant 172 procédures de marchés pour un montant inférieur à 14 M€, dont 4 M€ pour la recherche, 3,8 M€ pour l'immobilier et 5,8 M€ pour les autres secteurs. 18% des marchés ont été signés avec des prestataires du département d'Indre et Loire, 73% sur le territoire national (hors Indre et Loire) et 9% à l'étranger.

On peut également constater un gain achat non négligeable de 0,9 M€. Le gain achat est la différence entre l'estimation du marché et le montant effectivement notifié.

COMMUNICATION

Plusieurs sites Web ont été développés cette année :

- On citera la version anglaise du site de l'université, véritable vitrine internationale de l'établissement. Il permet de consulter des contenus dédiés à un public anglophone et répond aux exigences du label HRS4R ;
- Un site spécifique Covid a été créé. Il a enregistré 21916 visites du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021. L'objectif de ce site était de donner en temps réel des informations vérifiées et à jour. Les contenus les plus consultés pour les étudiants ou pour les personnels étaient les suivants : Précarité alimentaire : 5 676 visites - Précarité numérique : 3 627 visites - les dispositifs d'urgence alimentaire : 1 238 visites - ça s'anime au campus : 1 135 visites
- Le site recherche a quant à lui été finalisé et diffusé au grand public. Une page « Découvrir la recherche » y a ensuite été intégrée. Accessible au grand public, elle recense :
 - les communiqués de presse recherche
 - les articles The conversation
 - les émissions de radio campus

- Pose ta question
- Recherche à la loupe
- Nos rendez-vous récurrents
- Dans le cadre des élections universitaires, a été créé un site regroupant toutes les informations concernant le processus électoral, aussi bien pour les étudiant.e.s que les personnels.
- Enfin, une dizaine de sites a été développée, dont ceux de deux unités de recherche : Qualipsy et IRJI (Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire).

L'activité sur **les réseaux sociaux** reste intense. Depuis l'animation quotidienne de notre compte Instagram, nous avons une augmentation de 171% du nombre d'abonnés. Instagram est aujourd'hui le réseau le plus utilisé par nos étudiant.e.s.

S'agissant des vidéos, nous citerons les principales réalisations de l'année 2020-2021 et le nombre de vues associé :

- Création de Lives présentant quelques filières d'études :
 - Etudes de Santé - PASS/LAS 4 248 vues
 - Etudes de Droit 920 vues
 - Bachelor Universitaire de Technologie 1 384 vues
 - Les études de Sciences de la Vie 1 204 vues
- Captation des vœux de l'équipe présidentielle : 2 609 vues

Concernant l'activité rédactionnelle, entre septembre 2020 et juin 2021, 32 communiqués ont été envoyés à nos contacts presse régionaux, dont 18 axés sur la recherche. Sur la même période, 16 articles ont été publiés par nos enseignant.e.s-chercheur.e.s sur The conversation (média scientifique en ligne à destination du grand public et largement relayé par les médias traditionnels), avec un total de 230 667 vues à ce jour et des republications sur des médias nationaux. Les principales rubriques concernent l'éducation, la santé et l'environnement.

L'évènement majeur en recherche pour l'année 2020-2021 a été **la Fête de la science 2020**. Pour cette édition exceptionnelle, et à l'occasion des 50 ans de l'université de Tours, l'université de Tours et Centre-Sciences ont proposé un village de sciences numérique le samedi 10 octobre 2020, de 10h à 17h30 sur la chaîne YouTube de l'université de Tours. La journée a été animée en direct par une journaliste scientifique et youtubeuse de la chaîne Science de comptoir. Le grand public a pu découvrir à distance les savoirs, techniques et innovations de nos chercheurs et étudiants à travers des visites de laboratoires des débats, des expériences en direct, des surprises, jeux-concours et la possibilité d'échanger avec les invités.

Si l'édition 2020 a été en grande partie numérique, avec un évènement phare le samedi, il a également été possible d'assister à une conférence ou de visiter l'un de nos laboratoires. De nombreux contenus (jeux-concours, vidéos, expériences et possibilité de poser une question à nos chercheurs) étaient consultables sur un site dédié : <http://fetedelascience.univ-tours.fr>.